

BUDGET PRINCIPAL

Service de Contrôle de Légalité

Acte n° : 2026152 avec 0 pièce(s) jointe(s)

Date de décision : 11/09/2026

Objet : TRANSFORMATIONS DE POSTES

Nature : Délibérations

Matière : Fonction publique - Personnel titulaires et stagiaires de la F.P.T.

Date de télétransmission : 11/09/2026 Agent de transmission : AUTOMATE

Acte : 2026=152 Transformations de postes.pdf

Annexes :

Transmis par les services de la plate-forme MAGITEL-CL

12, rue des Petits Ruisseaux, 91370 Verrières Le Buisson +33 1 69 53 68 68 www.telino.com



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Accusé de Réception

LA PREFECTURE

DEPARTEMENT 031

Identifiant de l'acte : 031-283100014-20260911-2026152-DE

Date de réception de l'acte par la Préfecture : 11/09/2026

DU BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS

Présents :	4
Représentés :	0
Excusés :	1
QUORUM	3

SÉANCE DU 31 AOÛT 2026

L'an deux mille vingt-six, au jour du trente et un août à quinze heures, le bureau du conseil d'administration s'est réuni au service départemental d'incendie et de secours, sur convocation de son président, Monsieur Gilbert HÉBRARD en date du 24 août 2026.

Étaient présents : HEBRARD Gilbert, LLORCA Jean-Louis, PEIRO-FOURNIER Marielle, POUMIROL Emilienne

Étaient excusés : BAYLAC Sandrine

OBJET : Transformations de postes

Conformément aux dispositions de l'article L.313-1 du code général de la fonction publique, les emplois de chaque collectivité ou établissement public sont créés par l'organe délibérant.

Il appartient, dès lors, au bureau du conseil d'administration de fixer les effectifs des emplois à temps complet et à temps non complet nécessaires au bon fonctionnement des services.

Ingénieur biomédical

Jusqu'à présent, la gestion des équipements biomédicaux utilisés par le service départemental d'incendie et de secours était assurée par un infirmier de sapeurs-pompiers professionnels affecté au groupement soutien technique santé, au sein de la sous-direction santé et bien-être en activité.

À la suite de la mobilité interne de cet agent, il est proposé de transformer cet emploi en un poste d'ingénieur biomédical (chargé de mission d'expertise), à temps complet, ouvert aux grades d'ingénieur et d'ingénieur principal.

Le titulaire de cet emploi sera notamment chargé de :

- assurer la gestion technique, réglementaire et stratégique des équipements biomédicaux du service départemental d'incendie et de secours ;
- garantir la disponibilité, la sécurité, la conformité réglementaire et la continuité opérationnelle des dispositifs médicaux ;
- organiser et piloter les opérations de maintenance préventive et corrective ainsi que les contrôles qualité réglementaires ;
- apporter son expertise dans les projets d'acquisition, de renouvellement, d'innovation numérique et connectée, de maintenance et de gestion des risques liés aux équipements biomédicaux.

11 SEP. 2026

Transmis en Préfecture, affiché et certifié exécutoire le....., identifiant de la délibération

Cette délibération sera publiée dans le prochain recueil des actes administratifs du SDIS Haute-Garonne

La présente décision peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Toulouse, dans un délai de deux mois, à compter de sa date de notification et de publication.

secretariatdir@sdis31.fr • www.sdis31.fr

49, chemin de l'Armurié
CS 80123 • 31772 Colomiers Cedex

Conformément aux dispositions de l'article L.332-14 du code général de la fonction publique, cet emploi pourra être pourvu par un agent contractuel en cas de recherche infructueuse de candidats fonctionnaires.

Promotion interne rédacteur

Afin de procéder à la nomination d'un agent inscrit sur la liste d'aptitude au grade de rédacteur au titre de la promotion interne, il est proposé la transformation d'un emploi du grade d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe en un emploi du grade de rédacteur.

Le tableau des effectifs sera modifié en conséquence.

ENTENDU le rapport de Madame Valérie LECLERC,

APRÈS en avoir délibéré,

Les membres du bureau du conseil d'administration, à l'unanimité,

APPROUVENT les transformations de poste précitées.

Le Président du conseil d'administration
du service départemental d'incendie et de secours
de la Haute-Garonne,

Gilbert HÉBRARD



Transmis en Préfecture, affiché et certifié exécutoire le... 11 SEP. 2026, identifiant de la délibération

Cette délibération sera publiée dans le prochain recueil des actes administratifs du SDIS Haute-Garonne

La présente décision peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Toulouse, dans un délai de deux mois, à compter de sa date de notification et de publication.

secretariatdir@sdis31.fr • www.sdis31.fr

49, chemin de l'Armurié
CS 80123 • 31772 Colomiers Cedex